



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mars 2015  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

#### Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux

#### Septième session

Genève, 3-5 juin 2015

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la septième session<sup>1</sup>

qui s'ouvrira à 10 heures le mercredi 3 juin 2015 au Palais des Nations, à Genève

## I. Ordre du jour provisoire

1. Introduction – première phase des travaux du Groupe.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport: examen des principaux sujets de préoccupation.
5. Programme de travail.
6. Partenaires et contributions attendues.
7. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents pertinents car aucun document n'est distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE ([www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html)). À titre exceptionnel, ils pourront aussi être obtenus par courrier électronique ([maria.mostovets@unece.org](mailto:maria.mostovets@unece.org)) ou par télécopie (41 22-917 0039).

GE.14-04865 (F) 250315 250315



\* 1 4 0 4 8 6 5 \*

Merci de recycler



8. Questions diverses.
9. Date et lieu de la prochaine session.
10. Résumé des principales décisions prises.

## **II. Annotations**

### **1. Introduction – première phase des travaux du Groupe**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute rappeler qu'il a soumis un rapport complet concernant les travaux menés à bien en 2013. Ce rapport comprend des recommandations politiques visant à améliorer la viabilité à long terme des infrastructures de transport, l'accent étant mis sur le transit international, ainsi qu'une série de bonnes pratiques tirées de diverses politiques nationales visant à renforcer la résilience des réseaux de transport face aux effets des changements climatiques. Dans son rapport final, publié par la CEE (ECE/TRANS/238), le Groupe appelle l'attention sur l'importance de l'adaptation aux changements climatiques et expose un ensemble de mesures d'adaptation pouvant servir de références.

À la suite de l'approbation de la création du Groupe d'experts par le Comité exécutif, en mai 2011, le Groupe s'est réuni en septembre et en novembre 2011, en avril, octobre et décembre 2012, et en mars 2013 alors que ses objectifs étaient jugés atteints. Ont participé aux réunions des représentants de 22 gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, comme l'Union européenne, l'Organisation météorologique mondiale, la Communauté économique eurasienne, l'Union internationale des chemins de fer, la Fédération routière internationale, l'Union internationale des transports routiers, et d'universités.

À sa soixante-seizième session, qui s'est tenue le 25 février 2014, le Comité des transports intérieurs s'est félicité des résultats des activités entreprises par le Groupe d'experts; il a en outre entériné les principales recommandations de ce rapport selon lesquelles les stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques devaient être fondées sur une parfaite connaissance des faiblesses du secteur des transports face aux changements climatiques, et sur une cartographie systématique de ces faiblesses, ainsi que sur une capacité d'adaptation à ces changements; et a invité la CEE à renforcer sa coopération tout particulièrement avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) de l'Organisation météorologique mondiale.

#### **Documents**

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2011/1, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/12 et ECE/TRANS/238.

### **2. Élection du Bureau**

Le Groupe d'experts nommera les membres de son Bureau, à savoir un Président et, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs Vice-Présidents.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

#### **Document**

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/13.

### **4. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport: examen des principaux sujets de préoccupation**

Le Groupe d'experts pourra débattre de questions et de sujets de préoccupation relatifs aux effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport et aux besoins correspondants en matière d'adaptation pour les différents modes de transport intérieur (route, rail, navigation intérieure, transport intermodal, liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays, nœuds intermodaux et centres logistiques).

#### **Document**

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2015/2.

### **5. Programme de travail**

Le Groupe d'experts est invité à examiner et à approuver son programme de travail et les activités programmées (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2015/1).

#### **Document**

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2015/1.

### **6. Partenaires et contributions attendues**

Le Groupe d'experts pourrait aborder la question des partenaires potentiels et faire des propositions concernant une éventuelle coopération avec d'autres organes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations internationales et régionales, des organisations non gouvernementales, des universités et le secteur privé. Le Groupe d'experts est également invité à étudier les moyens d'obtenir un soutien financier approprié pour ses travaux, par exemple de la part des pays participants et d'autres partenaires et parties prenantes.

### **7. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts**

Le Groupe d'experts est invité à procéder à un échange de vues sur la structure de son rapport final, notamment au sujet de la cartographie des «points chauds», et des recommandations et propositions à adresser aux membres de la CEE en vue de les aider à mieux adapter les réseaux de transport aux changements climatiques dans des domaines tels que l'infrastructure, les méthodes d'évaluation des risques, l'évaluation des mesures d'adaptation, la gestion des risques, les outils de formation et les échanges transfrontières d'informations entre les autorités nationales chargées des transports.

## **8. Questions diverses**

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt.

## **9. Date et lieu de la prochaine réunion**

Le Groupe d'experts est invité à prendre note du fait que sa deuxième réunion devrait en principe se tenir à Genève, du 2 au 4 décembre 2015.

## **10. Résumé des principales décisions prises**

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le Secrétaire de la CEE établira, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.

---